



Wallonie

Communes de Charleroi, Châtelet, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes et Walcourt.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à la révision de plans de secteur.

Le projet consiste en la révision des plans de secteur de Charleroi et de Philippeville-Couvin en vue de l'inscription du projet de tracé de la E420-N5 au sud de Charleroi et du périmètre de réservation qui lui est associé.

L'autorité à l'initiative du plan est le Gouvernement wallon.

L'autorité compétente pour réviser le plan est le Gouvernement wallon.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales et d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

---

### **Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête aux adresses suivantes :**

- Charleroi :

Maison Communale Annexe, 1<sup>er</sup> étage, Bureau 109, Place Destrée, 1 à 6060 Gilly

- les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 13h à 15h30 (lundi, mardi, mercredi), de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h (jeudi), de 8h30 à 11h30 (vendredi) ;
- le jeudi jusqu'à 20h sur rendez-vous.

Pour les consultations jusqu'à 20h, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Secrétariat de la Direction de l'aménagement et du développement urbains, Madame Bénédicte Huart par téléphone : 071/86 39 32 ou par mail : [benedicte.huart@charleroi.be](mailto:benedicte.huart@charleroi.be)

- Châtelet :

Service urbanisme, rue Gendebien, 59 à 6200 Châtelet (Châtelineau)

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 17h sauf le mardi ;
- le jeudi jusque 20h sur rendez-vous.

Pour les consultations jusqu'à 20h, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme par téléphone : 071/24 32 44 ou par mail : [urbanisme@chatelet.be](mailto:urbanisme@chatelet.be)

- Gerpinnes :

Avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ;
- le mercredi de 13h à 19h ;
- le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme par téléphone : 071/50 90 30 ou par mail : [urba@gerpinnes.be](mailto:urba@gerpinnes.be)

- Ham-sur-Heure-Nalinnes :

Service urbanisme – 1<sup>er</sup> étage, Chemin d'Oultre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (excepté le vendredi jusque 15h) ;
- le mardi jusque 20h sur rendez-vous (attention : bureau fermé le mardi 5 décembre après-midi).

Pour les consultations jusqu'à 20h, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Astrid Van Rijmenant par téléphone : 071/22 93 76 ou par mail : [astrid.vanrijmenant@publilink.be](mailto:astrid.vanrijmenant@publilink.be)

- Walcourt :

Service urbanisme, 1<sup>er</sup> étage, Place de l'Hôtel de Ville, 5, à 5650 Walcourt

- les jours ouvrables de 9h à 12h ;
- le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme par téléphone : 071/61 06 15 ou par mail : [urbanisme@walcourt.be](mailto:urbanisme@walcourt.be)

---

### **L'enquête publique est ouverte le 25/10/2017 et clôturée le 8/12/2017.**

---

#### **Des réunions d'information au cours desquelles des explications techniques peuvent être obtenues, se tiendront :**

- Châtelet : le mercredi 25/10/17 à 18h à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville, 10 à 6200 Châtelet
- Walcourt : le jeudi 26/10/17 à 18h à la salle communale, rue des Marronniers, 31 à 5651 Thy-le-Château
- Ham-sur-Heure-Nalinnes : le lundi 6/11/17 à 18h à la salle « Le Foyer des Haies », place des Haies, +8 à 6120 Nalinnes

- Charleroi : le mardi 7/11/17 à 18h à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville, place du Manège à 6000 Charleroi
- Gerpennes : le vendredi 10/11/17 à 18h à la salle communale de Loverval, rue du Charon à 6280 Gerpinnes

---

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser aux Collèges communaux :**

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : révision des plans de secteur de Charleroi et de Philippeville-Couvin.

- Charleroi :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Monsieur Paul Magnette, Bourgmestre, Place Charles II à 6000 Charleroi ;
  - par télécopie au numéro : 071/86 39 63 ;
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [benedicte.huart@charleroi.be](mailto:benedicte.huart@charleroi.be) ;
  - remises au Secrétariat de la Direction de l'aménagement et du développement urbains à Madame Bénédicte Huart ou à Madame Maryline Buckens, dont le bureau se trouve à la Maison communale annexe, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 332 – Place Destrée, 1 à 6060 Gilly.
- Châtelet :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Châtelet, rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet (Châtelineau) ;
  - par télécopie au numéro : 071/24 44 53 ;
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chatelet.be](mailto:urbanisme@chatelet.be) ;
  - remises à Monsieur Quentin Vanhoutte dont le bureau se trouve au service urbanisme, bureau 0.09 – rue Gendebien, 59 à 6200 Châtelet (Châtelineau).
- Gerpennes :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Gerpinnes, avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes ;
  - par télécopie au numéro : 071/50 90 69 ;
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@gerpinnes.be](mailto:urba@gerpinnes.be) ;
  - remises à Monsieur David Lucca dont le bureau se trouve avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes.
- Ham-sur-Heure-Nalinnes :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Ham-sur-Heure-Nalinnes, chemin d'Oultre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure ;
  - par télécopie au numéro : 071/21 91 06 ;
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [astrid.vanrijmenant@publilink.be](mailto:astrid.vanrijmenant@publilink.be) ;
  - remises à Madame Astrid Van Rijmenant dont le bureau se trouve au service urbanisme, 1<sup>er</sup> étage, Chemin d'Oultre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure.
- Walcourt :
  - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Walcourt, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 Walcourt ;
  - par télécopie au numéro : 071/61 06 35 ;
  - par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@walcourt.be](mailto:urbanisme@walcourt.be) ;
  - remises au service urbanisme de la Ville auprès de Mesdames Locatelli, Pierson ou Arnould ou encore de Monsieur Dupéroux dont le bureau se trouve place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 Walcourt.

---

**Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de :**

- Charleroi : Mme Céline Baily (3<sup>ème</sup> étage – bureau 331 – 071/86 40 49), Monsieur Gilles Gueulettes ou Mme Nathalie Chauffouraux (1<sup>er</sup> étage – bureau 109 – 071/86 39 65 ou 071/86 39 35), ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
- Châtelet : Mr Quentin Vanhoutte (071/24 32 44) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
- Gerpennes : Mr David Lucca (071/50 90 31) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
- Ham-sur-Heure-Nalinnes : Mme Astrid Van Rijmenant (071/22 93 76) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.
- Walcourt : Mmes Locatelli, Pierson ou Arnould ou encore de Mrs Dupéroux ou Delacourt (071/61 06 15) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

---

**Les séances de clôture de l'enquête publique auront lieu aux adresses suivantes :**

- Charleroi : Maison Communale Annexe , Salle Vercléyen – 1<sup>er</sup> étage, Place Destrée, 1 à 6060 Gilly  
le vendredi 8/12/2017, à 10h
- Châtelet : Salle du Collège, rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet (Châtelineau)  
Le vendredi 8/12 /2017, à 16h
- Gerpennes : Avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes  
le vendredi 8/12/2017, à 15h
- Ham-sur-Heure-Nalinnes : Salle des Balsons, 1<sup>er</sup> étage, Chemin d'Oultre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure  
le vendredi 8/12/2017 de 15h à 15h30
- Walcourt : Place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 Walcourt  
le vendredi 8/12/2017, à 12h

- 
- Charleroi :  
La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est Madame Céline BAILY dont le bureau se trouve à la Maison Communale Annexe, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 331, Place Destrée 1 à 6060 Gilly.
  - Châtelet :  
Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Quentin Vanhoutte dont le bureau se trouve au service urbanisme, bureau 0.09, rue Gendebien, 59 à 6200 Châtelet (Châtelineau).
  - Gerpennes :  
Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur David Lucca dont le bureau se trouve avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes.

- Ham-sur-Heure-Nalinnes :

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Madame Astrid Van Rijmenant dont le bureau se trouve au service urbanisme, 1<sup>er</sup> étage, chemin d'Oulre-Heure, 20 à 6120 Ham-sur-Heure.

- Walcourt :

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Delacourt dont le bureau se trouve place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 Walcourt.